



TAEKWONDO CANADA

Politique

Médias sociaux

613-695-5425 | info@taekwondo-canada.com | taekwondo-canada.com

Maison du sport, 2451, promenade Riverside, Ottawa, Ontario, K1H 7X7

Historique des révisions

Approuvé/revu/ révisé/abrogé	Date	Remarques

Table des matières

ÉNONCÉ DE POLITIQUE.....	3
OBJECTIF.....	3
APPLICATION	3
LIGNES DIRECTRICES DES MEILLEURES PRATIQUES DANS LES MÉDIAS SOCIAUX.....	4
<i>À faire</i>	4
<i>À ne pas faire</i>	5

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Taekwondo Canada (TC) reconnaît que les médias sociaux constituent une plateforme idéale pour la collectivité du taekwondo de maintenir le contact les uns avec les autres, partager les idées, tenir des conversations sur les sujets d'actualité, et poser des questions. TC n'entend certes pas entraver la liberté d'expression ni empêcher quelque personne que ce soit d'exprimer et partager ses pensées et ses opinions; cependant il y a certaines situations où des commentaires ou des contenus fallacieux, diffamatoires, désobligeants, ou injustes sont publiés, intentionnellement ou pas, et les conséquences de ce type de publication ont le potentiel d'être considérables et graves.

OBJECTIF

L'objectif de la présente Politique des médias sociaux de TC est de protéger TC et tous ses membres, athlètes, entraîneurs, personnel et bénévoles contre les publications/commentaires en ligne qui sont inexacts, diffamatoires, sexuels et/ou autrement importuns, et qui ont le potentiel de porter un préjudice considérable à TC en tant qu'organisation, ou à quelque individu que ce soit qui entretient des relations avec TC au niveau personnel.

APPLICATION

1. TC reconnaît que les médias sociaux constituent une plateforme unique pour participer à des conversations dynamiques permettant à la collectivité du taekwondo de rester en contact et de partager les informations. Les activités dans les médias sociaux des membres, des athlètes, des entraîneurs, du personnel et des bénévoles peuvent cependant avoir le potentiel de mettre à risque les informations confidentielles et/ou propriétaires de TC, ou porter préjudice à sa réputation, et pourraient éventuellement compromettre la conformité de TC à ses obligations juridiques.
2. Compte tenu de ces facteurs, tous les membres, athlètes, entraîneurs, personnel et bénévoles de TC sont tenus de se conformer en tout temps à la présente Politique des médias sociaux de TC lorsqu'ils utilisent ou participent à n'importe quelle plateforme de médias sociaux/réseautage qui existe actuellement ou qui pourrait exister à l'avenir, incluant sans toutefois s'y limiter : Facebook, Messenger, Twitter, WhatsApp, Instagram, Tik Tok, LinkedIn, YouTube, Pinterest, Tumblr, Snapchat, Periscope, Google+, Flickr et tous les formats de blogue. La participation inclut les actions de soumettre, de répondre, ou de participer à quelque publication sur Internet que ce soit.
3. Le non-respect de la présente Politique des médias sociaux de TC pourrait amener TC à infliger des mesures disciplinaires aux membres, athlètes, entraîneurs, personnel et bénévoles en vertu des dispositions de la présente politique. La violation de la présente politique pourrait également amener TC à intenter des poursuites civiles et/ou pénales à l'intention des membres, athlètes, personnel et bénévoles, le cas échéant.
4. TC se réserve le droit de demander à n'importe lequel de ses membres, athlètes, entraîneurs, personnel ou bénévoles de supprimer des publications, commentaires, ou autres contenus dans les médias sociaux qui sont jugés en violation de la présente politique. Le refus de se conformer à une telle demande de la part de TC est susceptible de donner lieu à des mesures disciplinaires.
5. Aux fins de veiller au respect de la Politique des médias sociaux de TC, celui-ci se réserve le droit d'examiner, contrôler, et intercepter les publications dans les médias sociaux qui comprennent des références à TC et/ou à ses membres, athlètes, entraîneurs, personnel ou bénévoles. En acceptant de respecter les consignes de la Politique des médias sociaux de TC, tous les membres, athlètes, entraîneurs,

personnel et bénévoles consentent auxdits examens, contrôles, et interceptions.

6. Dans leur utilisation des médias sociaux, les membres, les athlètes, les entraîneurs, le personnel et les bénévoles doivent :
 - 6.1 S'abstenir de publier des commentaires ou des contenus racistes, discriminatoires, sexuels, incendiaires, diffamatoires, désobligeants, violents, menaçants, ou obscènes à l'égard de qui que ce soit, incluant sans toutefois s'y limiter :
 - i. TC
 - ii. Les membres, les athlètes, les entraîneurs, le personnel et les bénévoles de TC
 - iii. Les commanditaires et les partenaires de TC
 - 6.2 S'abstenir de publier des commentaires qui ont le potentiel de porter un préjudice direct ou indirect au nom, à la marque, ou à la réputation de TC
 - 6.3 Indiquer clairement, dans les publications qui divulguent leur affiliation avec TC, qu'ils s'expriment en leur propre nom, et que les commentaires ne reflètent pas le point de vue de TC
 - 6.4 Ne pas utiliser les marques de commerce, logotypes, noms de marque, slogans, ou les informations confidentielles ou propriétaires de TC, sans obtenir au préalable la permission écrite de ce dernier.
 - 6.5 Ne pas violer le Code de conduite de Taekwondo Canada
7. TC respectera pleinement toutes les :
 - 7.1 Lois
 - 7.2 Requêtes de la part des instances gouvernementales ou autorités réglementaires

OU

 - 7.3 Ordonnances émanant de tribunaux ou d'autres autorités ou compétences légitimes exigeant que TC divulgue l'identité et/ou l'emplacement de n'importe quel membre, athlète, employé ou bénévole qui publie des contenus ou des commentaires en violation des dispositions de la présente politique. TC peut divulguer les renseignements personnels des membres, athlètes, personnel et bénévoles à la police ou à une autre autorité gouvernementale, sur demande, dans le cadre d'une enquête au sujet d'activités présumées illégales.

LIGNES DIRECTRICES DES MEILLEURES PRATIQUES DANS LES MÉDIAS SOCIAUX

À faire

- Tirez parti des médias sociaux pour fournir des mises à jour et entretenir des relations avec un grand cercle de contacts.

- Examinez les paramètres de confidentialité de vos dispositifs pour prendre conscience de quelles personnes peuvent accéder à/visualiser vos comptes et votre activité en ligne.
- Restez toujours conscient(e) du fait que la moindre indiscretion, commentaire étrange, ou mauvaise blague a le potentiel de susciter la controverse et attirer une publicité négative.
- À chaque fois que vous allez publier un commentaire ou un message, posez-vous la question suivante : « Si j'étais invité(e) à la télévision, est-ce que je me sentirais confortable en disant ce que je vais publier dans ce message? »
- En cas de doute, ne publiez pas le commentaire ou le message.

À ne pas faire

- Utiliser les médias sociaux aux fins d'exprimer vos doléances personnelles à l'égard d'une personne ou une organisation. Contactez directement la personne ou l'organisation pour discuter du problème, ou envoyez un courriel à TC au : admin@taekwondo-canada.com.
- Faire des commentaires fallacieux qui présentent les opinions en tant que faits.
- Publier quelque photo que ce soit que vous n'avez pas personnellement prise, à moins d'obtenir la permission expresse de droits d'auteur auprès du photographe.
- Publier des commentaires non vérifiés ou mal informés qui ont le potentiel d'être considérés comme préjudiciables ou diffamatoires.
- Publier ou partager des informations sensibles à l'égard d'une personne ou une organisation avant que ces informations ne soient diffusées publiquement par la source officielle.
- Communiquer avec quelque mineur que ce soit, sans faire intervenir ses parents/tuteurs à la conversation ou, au tout minimum, un grand groupe prenant part à un clavardage de groupe /un échange de courriels / une conférence téléphonique.